

Démarche : Demande de dérogation d'obligation de pesée après débarquement
Organisme : Service du Développement Durable Maritime

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

Les pêcheurs professionnels doivent peser leurs captures directement sur en arrivant à quai. C'est une obligation européenne et nationale.

Cependant, le matériel à disposition pour peser les poissons (balance homologuée) n'est pas toujours suffisant. Les pêcheurs pèsent alors après transport. Pour cela, il est nécessaire d'obtenir une dérogation.

Pour déroger à l'obligation de pesée après le débarquement, il est nécessaire d'obtenir une autorisation. Différentes conditions doivent être remplies, notamment la déclaration mensuelle dans les 12 mois précédent la demande (le cas échéant "néant"). L'opérateur de pesée doit également être à jour de ses obligations déclaratives (Visiomer si premier acheteur).

Si vous débarquez et pesez le poisson dans l'enceinte du port, il n'y a pas besoin de dérogation

Ex: du quai jusqu'à l'usine du Port au Port, du quai à Saint-Pierre jusqu'aux GIE de Saint-Pierre

Informations sur l'armateur

Nom et prénom du demandeur

n° SIRET de l'entreprise SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Nom du navire

Indiquer "location" si vous louer le navire.

Immatriculation du navire

Demande de dérogation d'obligation de pesée après débarquement

L'immatriculation se compose de 6 chiffres ou d'une lettre et 5 chiffre. Vous pouvez indiquer les deux lettres la précédent.

Exemple : RU 123321 ou RU N12332

Indiquer "location" si vous louez le navire.

Nom

Prénom

Adresse

Indiquer l'adresse complète (adresse, code postal et commune)

Numéro de téléphone

Adresse électronique

La pesée

Lieux de débarquement

Indiquer tous les ports de débarquement

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Port Ouest
- Port de Saint-Gilles-les-Bains
- Port de Saint-Leu
- Zone de nmouillage de l'Etang-Salé
- Port de Saint-Pierre
- Port de Sainte-Rose
- Port de Sainte-Marie
- Plage de Saint-Paul
- Bassin pirogue
- Marine de Vincendo
- Cale de Terre Sainte
- Cale du Bas de la Rivière
- Port de La Possession
- Plage de Saint-Paul
-

Demande de dérogation d'obligation de pesée après débarquement

- Marine de Saint-Philippe
- Cale de l'anse des cascades
- Marine du butor

Nouveau champ

Espèces principales débarquées

Ecrire le nom scientifique ou le code FAO

Volume moyen débarqué en kg

Indiquer la moyenne (ex: 30, 20 ou 200).

Cela permet de savoir quels sont les volumes que le véhicule transportera approximativement.

Distance la plus élevée à parcourir entre le lieu de débarquement et le lieu de pesée (en km)

Opérateur (s) de pesée

Numéro SIRET de l'opérateur :

Nom de l'opérateur :

Adresse de l'opérateur :

Premier acheteur

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Joindre une Photo de la balance (logo instrument reconnu conforme)

Si supérieur à 2012 fournir le relevé d'étalonnage.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Carnet métrologie

Numéro SIRET de l'opérateur :

Nom de l'opérateur :

Demande de dérogation d'obligation de pesée après débarquement

Adresse de l'opérateur :

Premier acheteur

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre une Photo de la balance (logo instrument reconnu conforme)

Si supérieur à 2012 fournir le relevé d'étalonnage.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Carnet métrologie

Numéro SIRET de l'opérateur :

Nom de l'opérateur :

Adresse de l'opérateur :

Premier acheteur

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre une Photo de la balance (logo instrument reconnu conforme)

Si supérieur à 2012 fournir le relevé d'étalonnage.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Carnet métrologie

Transport du poisson

Indiquer tous les véhicules utilisés pour le transport des poissons

Véhicule de transport

Nom du modèle

Immatriculation

Joindre un document manuscrit si vous n'avez pas de facture.

Cliquer sur "ajouter un élément" pour chaque véhicule utilisé.

Demande de dérogation d'obligation de pesée après débarquement

Nom du modèle

Immatriculation

Joindre un document manuscrit si vous n'avez pas de facture.

Cliquer sur "ajouter un élément" pour chaque véhicule utilisé.

Nom du modèle

Immatriculation

Joindre un document manuscrit si vous n'avez pas de facture.

Cliquer sur "ajouter un élément" pour chaque véhicule utilisé.

Justificatif de la demande

Motif de la demande de dérogation :

il n'y a pas de balance homologué sur le port

Cochez la mention applicable

 Oui Non

je n'ai pas le matériel

Cochez la mention applicable

 Oui Non

Autre justifier

Engagements

Je m'engage à informer l'administration de tout changement dans la situation.

Cochez la mention applicable

 Oui Non

Je déclare avoir pris connaissance de la réglementation en vigueur

Code rural et de la pêche maritime, livre IX.

Arrêté 1742 modifié du 28 juillet 2007

Cochez la mention applicable

 Oui Non

Demande de dérogation d'obligation de pesée après débarquement

Je m'engage à remplir mes obligations déclaratives

Fiche de pêche mensuelle

Carnet de pêche

Journal électronique de pêche

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Cette dérogation est valable 5 ans.